



UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

À : Aux membres de l'URLS GÎM et à la population de la Gaspésie et des Îles

Du : Comité de mise en candidature du CA de l'URLS GÎM

Date : Le 13 avril 2026

Objets : Avis d'élection

En prévision de l'**assemblée générale annuelle** du **11 juin prochain**, et tel que stipulé à l'article 26 des Règlements généraux de l'URLS GÎM, voici l'avis d'élection comprenant :

- le bulletin de mise en candidature aux postes d'administrateurs.trices
- la description du profil des compétences complémentaires recherchées
- la copie des Règlements généraux



Vous êtes interpellé.e par la mission de l'URLS GÎM? Vous adhérez à sa vision et à ses valeurs? Vous voulez avoir un impact sur le développement du loisir, du sport, de l'activité physique et du plein air en Gaspésie et aux Îles? Vous sentez que vos expériences et connaissances pourraient être mises à contribution par le conseil d'administration de l'URLS GÎM? Déposez votre candidature!



Pour l'année 2026-2027, le conseil d'administration souhaite s'adjoindre des personnes ayant des notions, expériences et compétences en cybersécurité et une sensibilité et des connaissances des communautés autochtones.

Noter qu'est éligible toute autre candidature qui ne correspondrait pas au profil de compétences recherchées dressé par le conseil d'administration.

Veillez noter que les Règlements généraux ont été modifiés en concordance avec le Code de gouvernance ministériel et adoptés lors de la réunion du conseil d'administration du 24 janvier 2023 et ratifiés lors de l'AGEX du 6 juin 2023.



UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT

Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Liste des postes en élection et durée des mandats

Postes en élection

Un (1) administrateur.trice provenant du secteur loisir
Un (1) administrateur.trice provenant du secteur municipal
Un (1) administrateur.trice général.e
Deux (2) administrateurs.trices cooptés.es et indépendants.es

Durée du mandat

Deux (2) ans
Deux (2) ans
Deux (2) ans
Deux (2) ans

Éligibilité des administrateurs(trices)

Des critères d'éligibilité ont été définis pour les candidats.tes au poste d'administrateur.trice (article 29). Veuillez vous assurer de confirmer votre éligibilité en remplissant le bulletin de mise en candidature.

Comment soumettre une candidature

Toute personne éligible et souhaitant soumettre sa candidature à l'un des postes en élection doit remplir:

- Le bulletin de mise en candidature dûment signé
- Le formulaire de déclaration annuelle d'intérêt de l'URLS GÎM

doit fournir:

- Le résultat d'une vérification des antécédents judiciaires (vous pouvez contacter l'URLS GÎM pour un formulaire à cet effet)

Faire parvenir ces documents **au plus tard le jeudi 7 mai 2026**, par courriel, à l'attention du Comité de mise en candidature à: josee.darveau@urlsgim.com.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice générale, Josée Darveau, au 418-388-2121 poste 102 ou josee.darveau@urlsgim.com.